

19 mar 2014 -17:11

Appartient à Conseil des ministres du 20 mars 2014

## Allocation de mandat du commandant d'une zone de secours et limites de l'indemnité du comptable spécial

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant l'allocation de mandat du commandant d'une zone de secours et les limites de l'indemnité du comptable spécial.

Le projet exécute la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile. Il vise à déterminer :

- l'allocation de mandat du commandant de zone, dont le montant dépend du type de catégorie à laquelle la zone appartient
- les limites dans lesquelles le conseil de zone fixe l'indemnité du comptable spécial de la zone de secours, à savoir maximum 95% de l'allocation du commandant de la zone en question

Le projet est soumis à la négociation syndicale et à la concertation avec les régions. Il sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances  
Rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 504 85 13  
<http://www.milquet.belgium.be>